

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE CROUY-SAINT-PIERRE

**N°06-2025****Date de convocation :**  
17/02/2025**Date d'affichage :**  
03/03/2025**Nombre de conseillers  
en exercices : 10****Nombre de conseillers  
qui ont délibéré : 09****Nombre de pouvoirs : 1****Pour : 10  
Contre : 00  
Abstention : 00****Objet :** Succession  
GOURLIN - Acquisition**Certifié exécutoire  
compte tenu de :**  
Sa transmission en  
Préfecture le :

Et de sa publication le :

**Le Maire**

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre février à 18h00, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. SINOQUET Régis, Maire.

Étaient présents :

M. le Maire, SINOQUET Régis,

M. le 1<sup>er</sup> adjoint, CLÉRÉ Denis

Mme. La 2<sup>ème</sup> adjointe, LEGROS Alexandra,

Élus : M. BOULET Bernard, M. LEGRIS Cyril, Mme MEULIN Maryline,

Mme SINOQUET Valérie, Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre et M.

VAN LAECKEN Patrick,

Était absent excusé : M. LEULIER Jean-Paul (donne pouvoir à Mme LEROY-LONGUET Marie-Pierre).

Mme LEGROS Alexandra est désignée secrétaire de séance.

### SUCCESSION GOURLIN - ACQUISITION

**VU** l'ordonnance du Ministère de la Justice en date du 13 août 2018 chargeant le service du Domaine de la gestion de la succession de M et Mme GOURLIN ;

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal avoir été contacté par le Service du Domaine concernant la succession de Monsieur et Madame GOURLIN. Les défunts sont propriétaires de parcelles situées sur notre commune : cadastrées section A n°207 et 208.

Le service du Domaine interroge la commune pour connaître son intérêt à acquérir les parcelles. Elles sont évaluées à 400,00€.

Monsieur le Maire propose que la commune acquière ces parcelles. Il propose Maître BASSET comme notaire pour gérer cette transaction.

Après délibération, à l'unanimité, le Conseil municipal

- accepte la proposition d'achat des parcelles

- valide la proposition de Monsieur le Maire concernant le choix du notaire

- autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Fait et délibéré en séance les jours, mois, et an susdits.

**Pour extrait conforme,**

**Le Maire**

**Régis SINOQUET**

